

À l'attention des futurs cabinets et des représentant·e·s en charge de la Culture, de l'Enseignement et de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

Nous, fédérations professionnelles du secteur culturel, organisations syndicales, et associations signataires, réaffirmons l'urgence de lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le secteur culturel.

Malgré une progressive libération de la parole, des situations de violences sexistes et sexuelles persistent dans le secteur culturel.

Ces dynamiques dévitalisent le secteur et provoquent la désaffiliation et l'abandon de carrières par les victimes, là où les agresseurs sont encore trop souvent protégés, valorisés et mis à l'honneur dans le contexte professionnel.

Des initiatives de lutte contre les violences et de rééquilibrage existent, et elles sont sous-financées.

Nous demandons des mesures structurelles concertées et des financements suffisants et bien ciblés afin d'organiser adéquatement la lutte en tenant compte des spécificités des emplois du secteur culturel.

Parmi les besoins, nous identifions :

- le financement d'une cellule de veille et de recensement de données utiles , à créer en concertation avec les organisations représentatives du secteur ;
- un point de contact de première ligne pour informer les travailleur·euse·s et centraliser les ressources à disposition en termes d'accompagnement juridique, physique et psychologique ;
- le financement pérenne de formations utiles à la gestion d'équipes de travail, à destination des travailleuses et des employeuses ;
- le financement d'une cellule d'accompagnement des victimes sur les plans psychologique, social et juridique, tant dans le cadre professionnel que dans le cadre scolaire, à créer en concertation avec les organisations représentatives du secteur ;

- la poursuite du travail vers une meilleure gouvernance culturelle, en particulier sur les questions de genre dans une perspective intersectionnelle ;
- la prise en compte de la documentation et des préconisations pertinentes sur le sujet, en concertation avec les organisations représentatives du secteur.

Les étudiant·es n'étant pas protégé·es par la loi sur le bien-être au travail, les cellules de veille, de recensement et d'écoute, ainsi que les formations sont tout aussi urgentes dans le cadre de l'enseignement supérieur artistique. Il est primordial d'organiser une concertation avec les fédérations étudiantes à ce sujet.

Nous, fédérations professionnelles du secteur culturel, organisations syndicales, et associations signataires, sommes résolu·x·es à en finir avec la culture du viol et la perpétuation des dynamiques abusives.

**Nous appelons nos gouvernements et tou·x·tes les responsables politiques et d'institution, à se saisir de cette urgence dès aujourd'hui, et à investir avec nous dans la lutte.**

Fédérations, organisations et associations signataires :

CSC Culture

IRW-CGSP-Culture

Elles\* font des films, Collectif de professionnelles de l'audiovisuel en Belgique francophone

UAS, Union des Artistes du Spectacle

CCTA, Fédération Professionnelle des compagnies de théâtre

FTA, Fédération du Théâtre action

CTEJ, Chambre des Théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse

CSC Enseignement

CGSLB, Centrale générale des syndicats libéraux de Belgique

UPFF+, Union des Producteur·ices Francophones de Films & Séries

RAC, Fédération professionnelle du secteur Chorégraphique de Wallonie et de Bruxelles

M-Collectif - Fédération des opérateurs en arts de la marionnette, théâtre d'objets et arts associés en Fédération Wallonie-Bruxelles

Hors Champ, Fédération des métiers du cinéma et de l'audiovisuel

FEAS, Fédération des Employeurs des Arts de la Scène

UNIT, UNION d'Improvisation Théâtrale

FONDS 304, le fonds de sécurité d'existence du secteur des arts du spectacle

ATPS, Association de Technicien·ne·s Professionnel·le·s du Spectacle